

quent et se fortifient mutuellement, et qui nous font retrouver les noms, les positions, les limites et l'étendue des territoires des anciens peuples de la Gaule, avec presque autant de certitude et de précision que s'ils se trouvaient tracés, avec détail, sur une bonne carte faite dans ces siècles reculés, et échappée par un heureux hasard aux ravages du temps. (*Géog. anc. de la Gaule*, t. I, p. 239).

Maintenant que nous avons donné aux Ambarres tout le territoire qu'ils méritaient par leur importance primitive et les souvenirs onomastiques qu'ils ont laissés, nous allons terminer par quelques mots sur leur histoire propre.

IV.

HISTOIRE DES AMRHA D'ITALIE.

« Les Amrha (1), après avoir franchi les Alpes, comme

(1) Certains auteurs modernes ont prétendu que les Amrha ou Ombres, (Umbri) n'étaient pas de race gauloise. Entre autres le P. Pezron (*Antiq. de la nat. et de la lang. des Celtes*, p. 169) qui dit : que les Umbriens ne pouvaient pas descendre des Gaulois : qu'ils étaient établis en Italie avant qu'il y eût aucun peuple établi dans la Gaule. M. Gibert (*Mém. pour servir à l'Histoire des Gaules*, édit. de 1744, p. 84) partage l'opinion du P. Pezron et ajoute : que les Umbriens étaient regardés comme une nation déjà ancienne et puissante près de 1500 ans avant J.-C., qu'ils étaient des restes échappés du déluge, et pour preuve l'auteur cite Florus (*Hist.*, lib. I, cap. 17) « Umbri, antiquissimus Italiae populos. » Il emprunte son idée du déluge universel à Servius dans ses commentaires sur l'Énéide « Sanc Umbros Gallorum propaginem esse Marcus Antonius refert. Refert hos eosdem quod tempore aquosae cladis superfuerunt. Cependant Solin